

DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE MANDUEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 novembre 2022 - Délibération n°22-094**

Objet : Désignation de l'élue occupant le poste de deuxième adjointe

Le vingt-quatre novembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le dix-huit novembre précédent, s'est réuni en salle des Garrigues, rez-de-chaussée, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Maire.

PRÉSENTS : J-J. GRANAT, X. PECHAIRAL, M. PLA, B. MALLET, H. NICOLAS, N. CANONGE, N. ANDREO, M. MONNIER, I. ALCANIZ-LOPEZ, C. MARTIN, J-P. ROUX, P. PLONGET, M. MESSINES, C. CERVERO, C. BOUILLET, P. SILVA, W. ALCANIZ, E. SIFUENTES, D-A. ROUX, D. MARTY, T. SABATIER, H. JONQUIERE.

ONT DONNE PROCURATION :

L. HEBRARD donne procuration à X. PECHAIRAL, M. EL AIMER donne procuration à B. MALLET, A. MATEU donne procuration à I. ALCANIZ-LOPEZ, F. LOPEZ donne procuration à H. NICOLAS, F. BOUCHE donne procuration à M. PLA, D. GUIOT donne procuration H. JONQUIERE.

Absente : S. DIELLA

SECRETAIRE DE SEANCE : H. NICOLAS

* * *

Rapporteur : Jean-Jacques GRANAT, Maire

En application de la délibération précédente n°093-2022, il s'agit de procéder à la désignation de la deuxième adjointe.

Vu le code général des collectivités locales, et notamment ses articles L2122-2-1 et L2122-7-2 ;

Vu le code électoral et notamment son article L.270 ;

Vu la délibération n°20/012 du 04 juillet 2020 fixant le nombre des adjoints au maire ;

Vu la délibération n°20-075 modifiée du 27 octobre 2020 modifiant le nombre d'adjoints ;

Vu la délibération n°20-076 modifiée du 27 octobre 2020 désignant le 8^{ème} adjoint ;

Vu le décès de Madame Valérie MAGGI en date du 14 septembre 2022 ;

Vu la délibération n°22-093 en date du 24 novembre 2022 portant sur le rang de l'adjointe désignée en remplacement de l'adjointe occupant le poste de deuxième adjointe, devenu vacant ;

Considérant la candidature de Madame Marine PLA au poste de 2^{ème} Adjoint ;

Où l'exposé du rapporteur,

Après avoir procédé aux opérations de vote à bulletins secrets ;

Considérant que le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 28

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 2

Suffrages exprimés : 26

Nombre de bulletins pour Mme Marine PLA: 26

ARTICLE 1. Conformément aux dispositions précitées, le conseil municipal élit à scrutin secret Madame Marine PLA au poste de deuxième adjointe.

Convocation : 18 novembre 2022

Affichage ordre du jour : 18 novembre 2022

Présents : 22

Suffrages exprimés : 28

Absents : 7

Publiée le 28 NOV. 2022



Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Jean-Jacques GRANAT

La secrétaire de séance,

Hélène NICOLAS